

Dunkerquois : les questions qu'on se pose encore sur le projet d'éoliennes en mer

À trois ans du démarrage prévu du chantier et à cinq de la mise en service programmée du parc, la société Éoliennes en mer de Dunkerque (EMD) fait le point sur le dossier. Son objectif : « toucher le plus grand nombre d'acteurs » pour expliquer et faire accepter le projet. Le financement participatif sera bientôt ouvert.



Une certitude: les éoliennes seront posées sur des monopieux enfoncés dans le fond marin et seront raccordées au poste électrique en mer. Photo RTE poste électrique

Par Giulia De Meulemeester

Publié: 28 Janvier 2023 à 09h32 Temps de lecture: 3 min Partage :

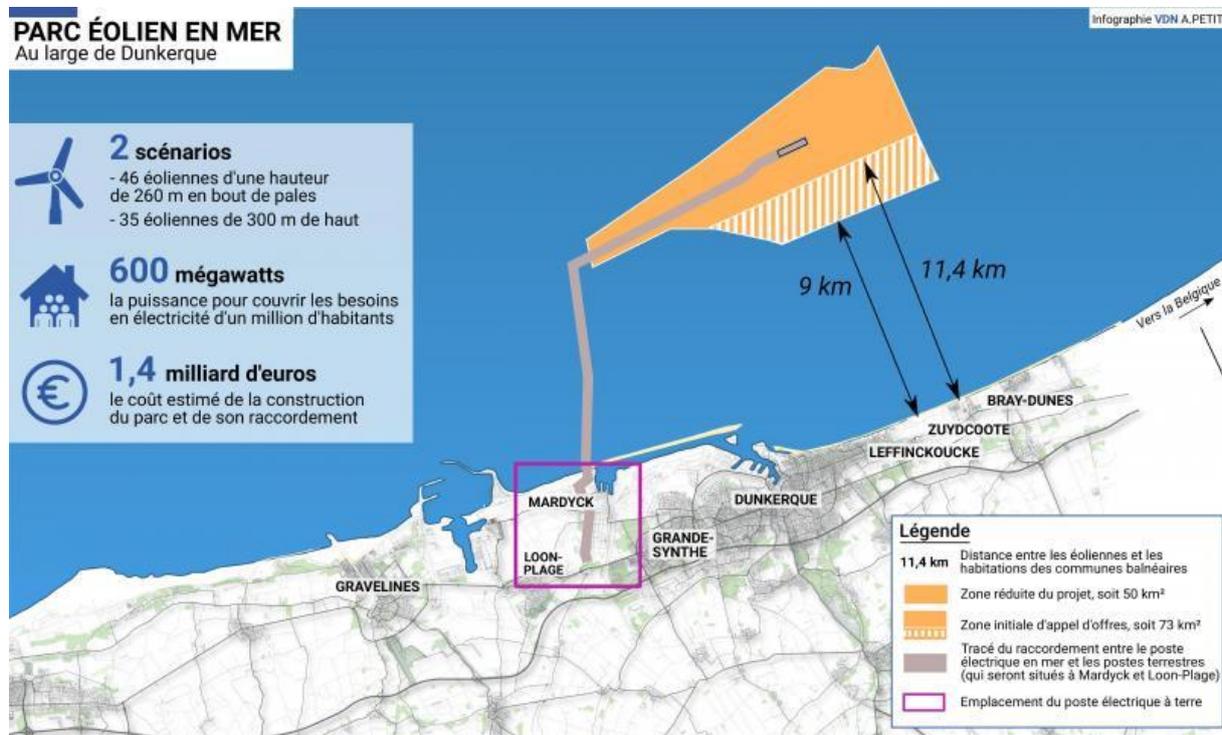
1

Combien d'éoliennes comptera le parc ?

Le chiffre n'est pas encore fixé car il dépendra des évolutions technologiques. Le projet bénéficie du « permis enveloppe » accordé à la filière des énergies marines renouvelables. Cela permet une souplesse sur les attributs du [futur parc](#). Dans le jargon, il s'agit d'une « autorisation à caractéristiques variables ». Une chose est sûre, les éoliennes ne seront pas plus de 46 au large du littoral dunkerquois.

Avant de sélectionner le modèle d'éoliennes, qui conditionnera leur nombre, les porteurs du projet peuvent se laisser le temps de l'avancée des recherches sur ce domaine : « Il y a une veille continue, indique Xavier Arnould, directeur du projet. On va pouvoir choisir parmi les meilleures technologies, donc on regarde tout ce qu'il se passe en Europe. » Attentive aussi aux

autres parcs français mis en service récemment, comme Saint-Nazaire, et fin 2023 pour Le Havre, la société EMD a imaginé deux scénarios. Un premier composé de 46 éoliennes de 260 mètres de hauteur en bout de pale, et l'autre rassemblant 35 éoliennes de 300 mètres. « Mais rien n'est figé, on pourrait très bien arriver à 32 éoliennes en fonction de la puissance des modèles », prévient le directeur. Sachant que la production totale du parc sera de 600 mégawatts.



2

Sur quelle surface seront-elles implantées ?

Plus certaine mais pas arrêtée pour autant, la zone d'implantation initialement prévue dans [l'appel d'offres](#), soit 73 km², sera réduite à 50 km², « on s'est engagé dans cet objectif ». Ce qui étendra la distance entre la côte et le parc de plusieurs mètres pour passer de 9 à 11,4 km. Ce qui est acté c'est le [système d'installation](#) : les éoliennes seront posées sur des monopieux enfoncés dans le fond marin. Elles seront raccordées à un poste électrique en mer, qui sera lui-même relié à un poste électrique à terre, partagé entre Mardyck et Loon-Plage. Exit donc les fondations jackets à quatre pieds et le béton gravitaire posé sur le sol marin. Quant au choix géographique, du large de Malo jusqu'à la frontière avec les eaux belges au large de Bray-Dunes, Xavier Arnould rappelle qu'« il fallait une distance de sécurité avec la DST (dispositif de séparation du trafic) du Pas-de-Calais, impossible de placer le parc plus au large, ni plus à l'ouest en raison de l'accès des cargos au port ».



Hors recours contre les autorisations, la phase de construction pourrait démarrer en 2026 pour une mise en service en 2028. Photo repro La Voix

3

Quand pourrait-on les voir apparaître ?

Le calendrier présenté par EMD, maître d'ouvrage, prévoit le lancement de l'enquête publique dans le courant de cette année. D'ici là, « *on multiplie les échanges sur les aspects environnementaux, la thématique jugée prioritaire suite au débat public, souligne Maxime Planque, chef de projet ancrage territorial. On se réunit à échéances régulières avec des experts, des universitaires et des acteurs locaux pour capter toutes les données. La création de l'observatoire de l'environnement permet de suivre l'avancée des outils engagés (ex : radar pour identifier les migrations d'oiseaux) et de maintenir le dialogue.* » Hors recours contre les autorisations, la phase de construction pourrait démarrer en 2026 pour une mise en service en 2028.

[À lire aussi Dunkerque : en 2023, Vent Debout continuera à faire barrage au projet éolien](#)

Qui veut investir pour financer le projet ?



«Le ticket d'entrée sera très bas et l'objectif fixé à 500000€, annoncent Xavier Arnould (à droite) et Maxime Planque.

« *Ça se fait beaucoup sur les projets d'énergie renouvelable.* » Une campagne de financement participatif sera bientôt ouverte aux particuliers via la plateforme française Lendosphère. « *Le ticket d'entrée sera très bas et l'objectif fixé à 500 000 €, annoncent Xavier Arnould et Maxime Planque. Il y a une demande, une volonté des riverains d'y prendre part. Et une prise de conscience qui s'accroît, on l'a vu cet été sur le Village du futur.* »

Contreparties économiques

Avant même la construction du parc, les participants pourront en tirer les bénéfices économiques selon leur mise de départ. Les intérêts les plus bénéfiques seront réservés aux locaux, « *on espère plus que 5 %* », puis seront dégressifs selon le lieu d'habitation. Depuis 2015, les opérations de ce type entreprises par EDF Renouvelables, ont permis de lever environ dix millions d'euros grâce à l'investissement des citoyens dans une trentaine de projets.